



Paris, le 24 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Non à la remise en cause des bâches publicitaires pour financer les chantiers de restauration du patrimoine !

L'adoption en commission des Finances de l'Assemblée nationale d'un amendement visant à mettre fin au financement des chantiers de restauration du patrimoine via des bâches publicitaires est une décision néfaste pour la sauvegarde du patrimoine national.

La FFB et son groupement des entreprises de restauration des monuments historiques (GMH) dénoncent un vote, sans concertation, qui menace directement la sauvegarde de TPE/PME et de milliers d'emplois hautement qualifiés partout en France.

Le dispositif des « bâches publicitaires » permet, en effet de financer de 20 à 100% des travaux. Grâce à ces bâches temporaires, 200 millions d'euros de travaux de restauration ont ainsi pu être réalisés sur des monuments historiques depuis 2009, sans coûter un centime aux contribuables.

Le patrimoine hexagonal est en péril et, faute de moyens, l'État diminue depuis des années les crédits accordés à ce secteur d'activité. Or ces monuments participent à l'attractivité touristique du territoire avec 200 000 emplois non délocalisables.

La FFB et le GMH appellent donc les députés à ne pas confirmer ce vote en séance publique dans l'intérêt du patrimoine historique du pays et des milliers d'emplois concernés.

Olivier Salleron, président de la FFB, alerte : « *Au moment où l'Etat cherche légitimement des mesures d'économies, vouloir remettre en cause ce dispositif intelligent qui fait appel à des financements privés pour rénover nos trésors nationaux est un contre-sens total. Nous comptons sur le bon sens des parlementaires pour contrer cette initiative malvenue* ».

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 215* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 286 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^{ère} organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2023). www.ffbatiment.fr ou [@FFBatiment](https://twitter.com/FFBatiment)